



## GUIDE PRATIQUE

Le nouveau guide pratique de la Commune sera distribué à partir du 8 juillet dans vos boîtes aux lettres ☺

## AIDES EN DIRECTION DES JEUNES

**BOURSE COMMUNALE AUX ETUDIANTS** : les étudiants, sous conditions de ressources peuvent bénéficier d'une bourse versée par la Commune pour aider au financement de leur année universitaire. Les dossiers sont à retirer en Mairie et à retourner impérativement **avant le 31 juillet**.

Le montant, versé par fractions, s'élève à 800 € ou 1 000 € selon le type d'études supérieures. Parallèlement, ces étudiants boursiers accomplissent tout au long de l'année un certain nombre d'actions citoyennes au service de la Commune et des Chazéens.

**AIDE AU BAF** : 150 € - dossier à retirer en Mairie

**AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE** : 200 € - dossier sous conditions de ressources, à retirer en Mairie.

**RALBOL** : kit de survie de l'étudiant (fait par des étudiants pour des étudiants) remis aux jeunes ayant terminé leur cursus dans l'enseignement secondaire : BAC, BAC pro, BEP, CAP sur présentation du diplôme et d'un justificatif de domicile, à retirer à l'accueil de la Mairie.

## SCOLAIRE / ENFANCE

**Ecole Maternelle** : inscription pour l'année scolaire 2024-2025 pour les nouveaux élèves : se procurer en Mairie un formulaire de demande d'inscription. Puis, contacter la directrice, Mme LALANNE au 04.72.54.72.75.

**Ecole Élémentaire** : inscription à l'école élémentaire obligatoire pour les enfants sortant de l'école maternelle de Chazay. Documents à remplir disponibles en Mairie. Puis, contacter Mme RATON, directrice, au 04.72.54.72.77

## TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année, la Municipalité, la Police Municipale et la Gendarmerie mettent en place l'opération Tranquillité Vacances. Pour en bénéficier, il vous suffit de le signaler à la Gendarmerie ou à la Mairie. Un document à remplir vous sera remis. Des rondes de surveillance seront effectuées de manière aléatoire par la Police Municipale en collaboration avec la Gendarmerie, de jour comme de nuit.

## MAIRIE - HORAIRES D'ÉTÉ

Du 29 juillet au 14 août, le secrétariat de Mairie sera ouvert tous les matins de 8h30 à 12h00, sera fermé les après-midi mais le standard téléphonique restera ouvert. La Mairie sera fermée vendredi 16 août (pont du 15 août), les samedis 13 et 27 juillet et du 03 au 24 août. Dès le lundi 19 août, les horaires habituels reprendront, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

## AGENDA

**Mercredi 17 et**

**Jeudi 18 juillet**

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

**Mission Locale**

Jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une qualification. Permanence à la salle Jeanne d'Arc de 13h45 à 16h45 sur RDV au 04 74 02 91 50

**Mardis 09 et 23 juillet**

Ramassage du Tri sélectif

**Du samedi 6 juillet au lundi 2 septembre 2024 au matin**

Vacances scolaires

**Permanences adjoints sur RDV de 10h à 12h :**

Samedi 06 juillet

**Yves CHALANDON**

Affaires Scolaires – Conseil Communal d'enfants - Jeunes – Sécurité publique

Samedi 20 juillet

**Yves CHALANDON**

Affaires Scolaires – Conseil Communal d'enfants - Jeunes – Sécurité publique

*La Mairie sera fermée samedi 13 juillet (week-end du 14 juillet) ainsi que les samedis du 27 juillet au 24 août inclus*

## ENVIRONNEMENT

→ **Rappel des horaires de bricolage et de jardinage** : (arrêté préfectoral n°99-1667 du 19 avril 1999)

**Concernant les particuliers** : Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Une amende forfaitaire immédiate allant de 68 à 180 € (selon le délai du règlement) peut être immédiatement infligée par l'autorité compétente lors de la constatation de l'infraction.

Les entreprises ne sont pas soumises à cette réglementation.

Les artisans sont autorisés à travailler les jours ouvrables entre 7h et 20h.

→ **Bennes à verre** : pour le confort et le respect des riverains, merci de déposer vos verres dans les bennes prévues à cet effet entre 9h et 20h.

→ **Lutte contre le bruit** : L'été est propice à la fête, réunions de familles et d'amis, chez soi ou en extérieur ; Soyez respectueux de vos voisins en les prévenant et en adoptant des horaires adéquats.

## MANIFESTATIONS

- **RELAIS LES P'TITS DORÉS** : jeudi 4 juillet de 8h30 à 12h00, salle de l'Orangerie.

- **FESTIVITÉS DU VENDREDI 5 JUILLET 2024**

**Marché nocturne – Rosés Nuits d'été – Cinéma en plein air**

La manifestation concernant la promotion du vin rosé et la mise en valeur du territoire du Beaujolais aura lieu sur le parking Saint Antoine à l'occasion du marché nocturne. Des dégustations de vins seront proposées. La soirée se terminera par la séance de cinéma en plein air dans le Parc de la Mairie, à 22h avec « Les vengeances de Maître Poutifard ». Cette séance sera offerte par la Municipalité aux Chazéens. N'oubliez pas pliants et coussins ! En cas de pluie, la séance aura lieu à 21h, salle Jeanne d'Arc dans la limite des places disponibles.

- **EXPOSITION** : du 6 au 14 juillet de 10h à 12h et de 14h30 à 19h, Karen GALLE et Delphine GOMARD vous proposent une exposition à l'Espace St Charles, place du Grand Four.

- **DON DE SANG** : mardi 9 juillet de 15h00 à 19h00 salle Maurice Baquet. Inscription obligatoire sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/92970/sang>

- **FEU D'ARTIFICE** : samedi 13 juillet à 23 heures, un grand feu d'artifice sonorisé est organisé par la Municipalité de Chazay, tiré depuis la caserne des Pompiers. Il sera précédé et suivi du traditionnel bal des Pompiers devant la caserne, 20 rue Marius Berliet.

- **AMIS DU VIEUX CHAZAY** : samedi 13 juillet et 17 août : *Découvrir la Légende du Baboin*

Visite publique. Départ sur le parvis de l'église à 15h pour parcourir le centre médiéval suivi d'une découverte du musée et du panorama depuis la tour de la Madone.

Egalement, tous les dimanches de mai à septembre, le musée est ouvert de 14h30 à 18h00.

Contacts : 04 78 43 68 19 ou 06 60 35 48 17 Facebook : Les Amis du Vieux Chazay : La Légende du Baboin.

- **VIDE-GRENIERS** : dimanche 8 septembre. Organisé par la classe en 5 avec l'aide de l'interclasse, dans le village. INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE pour réserver un emplacement sur <http://interclasse-chazay.wixsite.com/interclasse-chazay> CONTACT : [interclassechazay@gmail.com](mailto:interclassechazay@gmail.com) ou : 07.69.95.05.97

## C'EST NOUVEAU A CHAZAY

- **ERA IMMOBILIER** : Bienvenue à Karène VIZIOZ et Franck DA ROIT, agence immobilière ERA.

6 place du marché. Contact : 07.61.15.92.04 / [karene.vizioz@eraimmo.fr](mailto:karene.vizioz@eraimmo.fr) / [franck.daroit@eraimmo.fr](mailto:franck.daroit@eraimmo.fr)

## Numéros utiles : (Dimanches et jours fériés)

### Médecins

Dimanche 07 juillet	Dr CAZENAVE (Chasselay) 04 28 29 42 07
Dimanche 14 juillet	Dr GUILLOT (Dommartin) 04 87 78 38 95
Dimanche 21 juillet	Dr POMMET (Chazay) 04 28 87 03 67
Dimanche 28 juillet	Dr LECLERCQ (Lissieu) 04 78 47 66 09

### Pharmacies

CHATILLON
VAL D'OINGT
ANSE
MORANCE